LA

SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE D'ANGERS

SOMMAIRE

I. Partie officielle: Communiqué de Monseigneurl'Evêque. — La proclamation du dogme de l'Assomption. — L'exhortation de Sa Sainteté Pie XII Menti Nostræ sur la sainteté de la vie sacerdotale. — Semaine de Monseigneur. — Université

catholique de l'Ouest. — Secrétariat de l'Evêché.

catholique de l'Ouest. — Secrétariat de l'Eveche.

II. Partie non officielle : Calendrier liturgique. — Pour le jour de la Toussaint.

— Eglise Cathédrale. — Fête du Christ-Roi, le dimanche 30 octobre. — Messe de Requiem autorisée par le Souverain Pontife pour remplacer les messes de fondations supprimées par suite des confiscations légales. — Indulgences pour les défunts. — Apostolat de la Prière. — Paroisse Saint-Laud, Chapelle Notre-Dame de Lourdes, fête de la Toussaint. — Chronique diocésaine : Nouvelles brèves. — Entrée de S. Exc. Mgr Chappoulie à Saumur le jeudi 5 octobre 1950. — Billet de la semaine : A propos de la définition du dogme de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie. - Avis.

Directeur: M. le chanoine Barreau, 22, rue Donadieu, Angers

PARTIE OFFICIELLE

Communiqué de Monseigneur l'Evêque

(à lire en chaire le jour de la Toussaint)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Chaque année, à l'occasion de la fête de la Toussaint, mes vénérés prédécesseurs avaient coutume d'attirer votre attention sur la quête du Denier du Culte. Vous ne serez pas surpris, j'imagine, que votre

nouvel Evèque continue cette tradition.

C'est un devoir de stricte justice pour un catholique de contribuer à l'entretien du prêtre qui ne dispose pas dans notre pays, à l'heure actuelle, d'autres ressources pour assurer son existence quotidienne que celles qu'il tient de la générosité des fidèles. Malheureusement trop de chrétiens ne savent pas en ce domaine mesurer leurs responsabilités. Ils veulent avoir parmi eux des prêtres pour leur enseigner la parole divine et leur donner la grâce des sacrements, pour faire l'éducation religieuse de leurs enfants; mais, en même temps, ils semblent ne pas se soucier des problèmes matériels que la vie pose aux membres du clergé comme à tous les autres hommes.

Je vous invite très instamment, mes Frères, à ne pas être de ces catholiques illogiques, vous qui savez, en tant d'occasions, faire preuve d'une si belle générosité, pensez à votre clergé, à vos prêtres que vous estimez et que vous aimez. Aidez votre Evêque, en vous acquittant en toute loyauté de conscience de votre contribution au Denier du Culte, à leur assurer, non pas certes une richesse qu'aucun d'entre eux ne demande, mais une dignité de vie qui leur permette de remplir comme il convient les lourdes obligations de leur saint

ministère.